



CHARTRE ETHIQUE

SOMMAIRE

ENGAGEMENT ET MISSIONS DES MARQUES	p.4
TRIANGLE DES PARADOXES	p.5
RHESSEME	p.6
PARTIES-PRENANTES	p.7
VALEURS ET RESPONSABILITÉS COLLECTIVES	p.8
SBRAME	p.9
OBJET DE LA CHARTE ETHIQUE	p.10
OBJET DU CODE DE CONDUITE COLLABORATEURS	p.12
OBJET DU CODE DE CONDUITE PARTENAIRES	p.13
RESPONSABILITÉ HUMAINE	p.14
RESPONSABILITÉ ENTREPRENEURIALE	p.15
RESPONSABILITÉ SOCIALE	p.16
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	p.18
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	p.19
RESPONSABILITÉ DES MARQUES	p.20
RESPONSABILITÉ envers l'ENFANT	p.21
MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE	
Procédure d'alerte	p.22
Diffusion et respect des engagements par les Partenaires	p.23

WE ACT FOR KIDS !

Depuis plus de 20 ans, **nous avons choisi d'entreprendre autrement** en posant d'emblée une volonté : entreprendre pour que le monde progresse au service de l'enfant qui grandit.

La Charte éthique est **le socle fondateur** de cet engagement WE ACT FOR KIDS et concerne l'ensemble des parties prenantes de la communauté İDKIDS.

Elle rassemble les repères d'actions et de comportements individuels et collectifs qui engagent, tous les jours, notre Responsabilité Humaine, Entrepreneuriale, Sociale, Sociétale, Environnementale de Marques au service de l'Enfant : **LA RHESSEME**.

Elle permet à chaque acteur, à chaque métier de la communauté d'avancer sur **le chemin de progrès** que constitue WE ACT FOR KIDS.

Elle vient compléter le Code de conduite Partenaires et Fournisseurs déjà établi et s'accompagne d'un Code de conduite Collaborateurs qui guide la mise en œuvre de ses principes.

Alors, collaborateurs, fournisseurs, partenaires, dirigeants, actionnaires, agissons **ensemble, au quotidien, avec ambition et détermination !**

Grégoire DUFORST
Président de la communauté İDKIDS

ïDKIDS est une Communauté de marques engagées pour un projet de SENS, militant et bénéfique, au service du développement intégral cœur, corps, esprit de l'ENFANT de 0 à 12 ans :

WE ACT FOR KIDS !

- Un engagement **MILITANT** : **AGIR POUR QUE LE MONDE PROGRESSE** au filtre de la **RHESSEME**, Responsabilité Humaine, Entrepreneuriale, Sociale, Sociétale, Environnementale de nos marques pour l'Enfant
- Un engagement d'être **BÉNÉFIQUE** : **AU SERVICE DE L'ENFANT QUI GRANDIT** la raison d'être de notre communauté étant le **bien-être et bien-grandir de l'Enfant**

La communauté ïDKIDS rassemble 10 marques aux missions singulières et complémentaires, toutes au service de la même ambition : WE ACT FOR KIDS



Permettre à chaque enfant d'être acteur, responsable et heureux



Accompagner les parents et leurs enfants à grandir dans la confiance



Ré-enchanter et transmettre le meilleur de l'enfance



Éveiller et développer les talents de chaque enfant



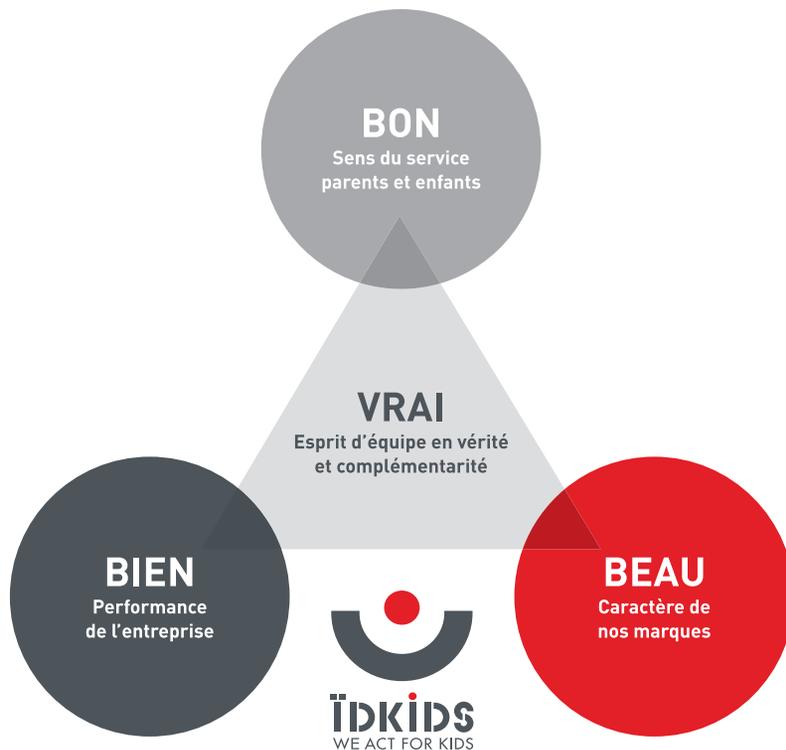
Inspirer et partager des idées pour parents responsables et curieux



Créer du lien social au service de la petite enfance

Pour servir le projet commun dans le cadre de leur mission, les marques de la communauté İDKIDS agissent dans le respect d'un équilibre entre :

- le **BIEN** (la performance) qui est la condition pour durer,
- le **BEAU** (le caractère) qui exprime notre valeur ajoutée et singularité,
- le **BON** (le sens du service-clients),
- le **VRAI** (« Entredonneur¹» et esprit d'équipe) qui est notre façon d'être.



¹Entredonner est un néologisme. Sa signification : plutôt qu'entreprendre [du latin inter prehendere = saisir avec la main, prendre pour maîtriser], entredonner, c'est, par le don, permettre à l'autre d'agir de façon autonome et dynamique. L'Entredonneur décrit donc la posture du Collaborateur qui, au sein d'İDKIDS, s'emploie par le don à **permettre à l'autre d'agir et décider, au plus près des conséquences de son action.**

La contribution et l'action de chaque marque et métier sont guidées par **la RHESSEME**, la grille des **ENGAGEMENTS DE PROGRÈS** de tous les acteurs de la communauté.

RESPONSABILITÉ

R

HUMAINE

H

C'est notre première responsabilité de placer **LA PERSONNE HUMAINE** au cœur de tous nos engagements

ENTREPRENEURIALE

E

C'est notre responsabilité **ECONOMIQUE** de développer durablement l'entreprise en répondant aux besoins de tous nos clients dans le respect des générations futures.

SOCIALE

S

C'est notre responsabilité **COLLECTIVE** de développer la confiance, le progrès et l'épanouissement de chacun.

SOCIÉTALE

S

C'est notre responsabilité **POLITIQUE** de créer du lien entre tous les acteurs de notre projet d'entreprise au service du bien commun.

ENVIRONNEMENTALE

E

C'est notre responsabilité **ECOLOGIQUE** d'encourager et de permettre le développement durable au service de l'Homme dans le respect de son environnement.

MARQUES

M

C'est notre responsabilité **PROFESSIONNELLE** de fédérer des communautés de personnes autour de produits et services militants et bénéfiques pour l'Enfant.

ENFANTS

E

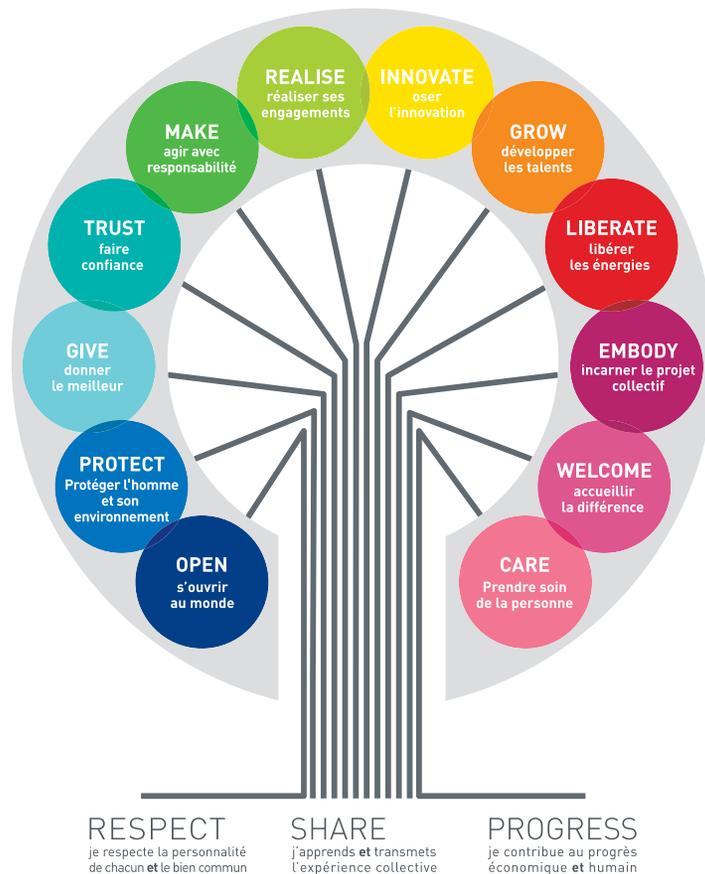
C'est notre **RAISON D'ETRE** de respecter et d'accompagner les chemins de progrès des enfants dans le monde.

La RHESSEME, notre engagement de progrès, mobilise, au-delà des marques et des Collaborateurs, toutes les parties-prenantes du projet WE ACT FOR KIDS :



Notre engagement WE ACT FOR KIDS est ancré dans des valeurs de **RESPECT**, de **PARTAGE** et de **PROGRÈS** qui constituent, pour chaque membre de la communauté, des repères individuels et collectifs.

Ces valeurs s'incarnent au quotidien par des actions et comportements de **savoir-faire**, **savoir être** et **savoir transmettre** au service du progrès humain et du bien commun



Le 1^{er} acte symbolique et socle fondateur de la communauté est le **SBRAME**.

Il constitue la posture attendue de tout collaborateur pour créer du lien et s'engager dans une relation vraie et humaine.

Il est la base culturelle de l'éthique de la communauté et de l'ensemble de ses marques.



S

SOURIRE

Un vrai sourire et tout devient possible.

B

BONJOUR

Une parole d'accueil pour partager un moment de convivialité.

R

REGARD

Un geste qui permet à l'autre d'exister dans la confiance.

A

AU REVOIR

Une marque de respect pour se rencontrer à nouveau.

M

MERCI

Une attention simple, signe de gratitude.

E

ENFANT

La raison d'être de notre mission au service du bien grandir de l'Enfant.

OBJET DE LA CHARTE ETHIQUE

Cette Charte constitue le document de référence commun à l'ensemble des parties prenantes² de la communauté İDKIDS, notamment ses Collaborateurs³ et ses Partenaires⁴. Cette Charte complète les valeurs Socles et responsabilités collectives et s'inscrit dans notre démarche RHESSEME.

L'objet de la Charte éthique est de **guider les pratiques de l'ensemble des parties prenantes** de la communauté İDKIDS, au titre du projet de sens « WE ACT FOR KIDS », et que chacun puisse s'en sentir responsable. **Les Codes de conduite associés en précisent la mise en œuvre.**

Cette Charte n'est ni exhaustive ni figée dans le temps. La communauté İDKIDS se réserve donc le droit de la modifier et de l'adapter, notamment au regard du contexte.

Cette Charte a également pour objectif d'assurer l'**épanouissement** de chaque personne en cohérence avec le projet de SENS d'İDKIDS et l'**équilibre du triangle**.

La Charte nous **éclaire** et nous **oblige** dans le respect des intérêts et besoins de toutes les parties prenantes.

La Charte est un **repère comportemental** et une aide à la décision au quotidien, s'appuyant sur notre **Triangle-fondateur**, « **Le Beau, le Bon, Le Bien, Le Vrai** », qui est réadapté et réexpliqué aux Collaborateurs chaque année, en lien avec les objectifs de l'année.

La Charte **engage** pleinement **tous les dirigeants**. Ils incarnent les principes qu'elle contient par leurs **postures exemplaires**, et accompagnent la mise en action concrète des bonnes pratiques au quotidien, avec tous les Collaborateurs.

²Schéma identification des parties-prenantes d'İDKIDS page 7

³Par Collaborateur, İDKIDS entend toute personne employée à temps plein ou partiel d'une société contrôlée par la société ID GROUP

⁴Par Partenaire, İDKIDS entend toute personne morale ou physique entretenant avec une société composant le groupe İDKIDS des relations commerciales/d'affaires de quelque nature qu'elle soit, tels que par exemple, mais pour autant sans être exhaustifs : les fournisseurs, les agents, les franchisés, les prestataires de services, les bailleurs, etc...

La Charte nous permet, de **lutter contre des comportements déviants**, et facilite l'alerte immédiate en cas de suspicion ou de faits avérés d'agissements ci-après visés. (Cf article «Mise en œuvre de la Charte»)

La Charte **s'applique à l'ensemble des pays** où agissent les acteurs de la communauté iDKIDS. (La version française est le document de référence, les traductions sont fournies, à titre informatif, avec pour vocation de faciliter les échanges entre toutes les parties prenantes)

La Charte constitue **le socle** de notre **engagement militant et bénéfique** mondial. Elle s'applique dans près de 70 pays aux cultures, lois et régimes politiques et économiques divers. Quand la législation locale impose des normes plus exigeantes, celles-ci l'emportent sur la présente Charte. À l'inverse, si la Charte prévoit des règles plus strictes que la législation nationale, elles prévaudront, sauf dans le cas où elles seraient considérées comme illicites dans le pays concerné.

La Charte inscrit notamment son action dans le respect :

- de la Convention internationale des droits de l'enfant⁵
- de la Déclaration universelle des droits de l'Homme⁶
- des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)⁷,
- et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)⁸.

La Charte s'inspire également des Lignes Directrices de la norme ISO 26000 afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques.

⁵<https://www.humanium.org/fr/texte-integral-convention-internationale-relative-droits-enfant-1989/>

⁶<http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

⁷<http://www.ilo.org/global/standards/introduction-to-international-labour-standards/conventions-and-recommendations/lang--fr/index.htm>

⁸<http://www.oecd.org/fr/investissement/mne/principesdirecteursdelocdealintentiondesentreprisesmultinationales.htm>

Afin de guider l'action de chaque Collaborateur et Partenaire dans l'exercice de son métier au quotidien, İDKIDS a établi un Code de conduite qui définit et illustre **la mise en application de la présente Charte.**



LE CODE DE CONDUITE **COLLABORATEURS**

Il définit et illustre l'ensemble des comportements et attitudes attendus de la part des Collaborateurs notamment en matière de :

- Respect de la diversité
- Formation et développement des talents
- Santé, hygiène et sécurité
- Dialogue social
- Lutte contre la corruption et le trafic d'influence
- Lutte contre le conflit d'intérêt, la fraude et le blanchiment d'argent
- Encadrement de nos opérations de mécénat et nos activités à but non lucratif afin qu'elles soient en cohérence avec nos valeurs et nos règles.

Il guide la conduite des personnes qui sont confrontées à ces différents types de situations. L'objectif est de responsabiliser, prévenir, sensibiliser et former chaque Collaborateur concerné ou susceptible de l'être.



LE CODE DE CONDUITE PARTENAIRES

Il veille à encadrer l'agissement des Partenaires d'İDKIDS, y compris nos fournisseurs, par un Code de conduite dédié. Il a pour objet de respecter l'éthique des affaires et notamment :

- Respecter et promouvoir les Droits de l'Homme et du travail
- Respecter l'Environnement
- Lutter contre la corruption et le trafic d'influence
- Lutter contre la fraude, le blanchiment d'argent et toute situation s'apparentant à un conflit d'intérêt
- Protéger les informations confidentielles ainsi que le secret et le savoir-faire d'İDKIDS.

Ce Code de conduite détaille notamment la politique d'audits et de contrôles et fixe les sanctions en cas de non-conformité. Il exige que chaque Partenaire diffuse et s'assure du respect desdits engagements à l'ensemble des intervenants et/ou sous-traitants impliqués directement ou indirectement dans les relations d'affaires entretenues entre le Partenaire et İDKIDS.

Compte tenu des valeurs de la Communauté İDKIDS et du SENS qu'elles portent, ainsi que de l'enjeu de réputation pour l'ensemble de la communauté, İDKIDS ne tolère aucun écart dans le respect de ces Codes de conduite de la part de ses Collaborateurs et/ou de ses Partenaires.

1. RESPONSABILITÉ HUMAINE de la communauté İDKIDS

Notre première responsabilité est de placer L'HUMAIN au centre de tous nos engagements, de mettre en œuvre le «CARE» en étant attentif à l'autre, dans le respect des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Cette volonté s'incarne au quotidien dans l'adoption d'une posture à la fois authentique, exigeante, positive et généreuse, et qui veille à la qualité de la transmission par une disponibilité bienveillante dans l'accompagnement de chacun.

Le « CARE », s'incarne à travers le **SBRAME** qui est le symbole de toute la communauté İDKIDS.

Le « CARE » c'est aussi la volonté de créer du lien, rassembler au-delà des différences, faciliter l'entente, l'épanouissement au service du projet collectif WE ACT FOR KIDS.

Ainsi, la Communauté İDKIDS adhère à des organismes internationaux de référence afin d'améliorer durablement les conditions de travail en particulier en accompagnant nos Partenaires fournisseurs, afin de leurs permettre d'être co-acteurs responsables dans leur démarche de progrès.

Notre engagement humain s'exprime aussi à travers le Fonds de dotation İDKIDS.COMMUNITY œuvrant en faveur de la protection de l'Enfant et de ses droits.



2. RESPONSABILITÉ ENTREPRENEURIALE de la communauté İDKIDS

C'est notre responsabilité ÉCONOMIQUE de pérenniser le résultat et le développement de l'entreprise, pour répondre aux besoins de toutes nos parties prenantes (Clients, Collaborateurs, Partenaires) dans le respect du bien commun des générations futures.

Développer le patrimoine immatériel de l'Entreprise : cela commence par **les personnes** (Clients, Collaborateurs, Partenaires) et par la qualité et la réputation de **nos marques** au sein de la Communauté İDKIDS. Le développement du patrimoine se fera en **consolidant** et en **réinventant** nos **savoir-être**, nos **savoir-faire** et **savoir-transmettre**, au cœur même de nos produits et services, en cohérence avec l'engagement singulier, militant et bénéfique de chacune de nos marques.

Par ailleurs, la Communauté İDKIDS se doit de :

- **Protéger sa réputation et son image ainsi que celle de ses marques.** C'est pourquoi elle ne communique d'informations au public que par l'intermédiaire de canaux déterminés. Seules les personnes expressément identifiées à cette fin sont autorisées à répondre aux demandes en provenance de l'extérieur.
- **Protéger les informations confidentielles de secret et de savoir-faire.** S'agissant plus spécifiquement de ces informations confidentielles, les Partenaires s'engagent à ne pas les divulguer ou les laisser à la disposition de tiers non expressément autorisés par écrit par İDKIDS et/ou ses marques. Et il est demandé aux Partenaires d'adopter toute mesure adéquate et nécessaire dans le cadre de leurs activités permettant de garantir le respect du secret des savoir-faire d'İDKIDS. İDKIDS applique le principe de réciprocité à l'égard de ses Partenaires et prend ainsi les mêmes engagements à leur égard.
- Respecter le patrimoine de l'Entreprise : qu'il s'agisse du réseau mondial « **digital** » (digital et retail), des stocks de marchandises, de l'immobilier, du mobilier, du matériel informatique et logistique, des produits consommables, etc. İDKIDS protège l'ensemble de son patrimoine, matériel et immatériel, notamment en agissant en défense de ses droits de propriété intellectuelle.
- Gérer ses relations d'affaires de façon **équitable et dans le respect des règles de concurrence.**
- **Assurer l'éthique des affaires** en veillant à inscrire ses activités dans une logique de partenariat vertueux et durable pour l'ensemble des Parties Prenantes ainsi que pour le progrès économique et social.



3. RESPONSABILITÉ SOCIALE de la communauté İDKIDS

C'est notre mission COLLECTIVE et COLLABORATIVE d'être «Entredonneur» pour développer la confiance, la responsabilité et l'épanouissement de chacun.

Nous devons veiller à ce que chaque personne fasse preuve d'**attention (bienveillance et exigence)**, de **disponibilité** et d'**écoute** pour permettre à tous de se **responsabiliser**, de s'**épanouir** et de **progresser** dans sa mission, en interaction avec les autres (mission en **Marguerite**).

Cela se traduit notamment par une attention responsable et équilibrée entre vie professionnelle et vie personnelle, pour que chacun s'engage harmonieusement et librement.

L'**intelligence collaborative** de la Communauté İDKIDS est le meilleur atout pour relever les nouveaux défis qui s'offriront à nous demain et favorise la mise en place d'**équipes courtes et agiles**. A cet effet, la communauté İDKIDS entend privilégier la relation humaine directe à toute autre forme de communication, et s'engage en faveur d'un dialogue social serein, constructif et positif pour progresser ensemble et partager les idées dans l'intérêt du projet collectif.

La communauté İDKIDS veut permettre à chacun de **développer** son **professionnalisme** et son **employabilité** dans sa mission actuelle ou future, au service de la communauté et du bien commun. Elle propose notamment des formations dispensées dans le cadre de l'école interne İDSCHOOL.

L'**évaluation** de la performance et des progrès de chaque Collaborateur est toujours réalisée dans le cadre d'instances **collégiales**.

Les Collaborateurs sont associés aux bons résultats de l'entreprise par le partage de la performance collective sur la base des critères RHESSEME. Cela se traduit dans la politique d'intéressement et de participation.

İDKIDS inscrit sa **politique de recrutement** dans le respect de la diversité et du principe de non-discrimination.

Elle propose des opportunités de nouvelles responsabilités et nouveaux métiers à ses Collaborateurs pour accompagner le développement de l'Entreprise partout dans le monde et invite ses Partenaires à s'inscrire dans cette démarche de progrès à ses côtés. İDKIDS recherche des Collaborateurs dont les compétences et aptitudes professionnelles et comportementales sont en adéquation avec les valeurs et l'engagement WE ACT FOR KIDS.

Les décisions en matière de recrutement ou de progression professionnelle excluent **toutes considérations discriminantes** telles que : l'âge, l'origine, le sexe, le handicap, la situation familiale, la grossesse, l'état de santé, l'orientation ou l'identité sexuelle, les opinions politiques, les convictions religieuses, les activités syndicales ou mutualistes, l'apparence physique.

La communauté İDKIDS attend de ses Partenaires qu'ils respectent ces mêmes principes de diversité et de non-discrimination.

La Communauté İDKIDS est également engagée dans une démarche de **sécurité, d'hygiène, de santé** et d'adaptation continue du cadre de vie **pour et avec tous ses Collaborateurs** afin qu'il soit agréable et stimulant. L'objectif est de favoriser des relations de qualité pour et avec chaque personne au travail : faire de chacun de ses locaux **un lieu qui crée du lien**.

Collaborateurs et instances de représentation du personnel sont **co-responsables et garants de la sécurité des biens et des personnes** et porteurs d'initiatives permettant **d'améliorer le respect, le partage et le progrès** de chacun, au quotidien.

Toute la Communauté est sensibilisée régulièrement aux règles comportementales responsables en matière d'utilisation des installations, d'hygiène, de sécurité des biens et des personnes.

Une mesure des progrès de nos indicateurs est réalisée régulièrement pour permettre d'améliorer la prévention.

Enfin nous incitons nos Partenaires à mettre en œuvre des démarches similaires, partout dans le monde.



4. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE de la communauté İDKIDS

C'est notre responsabilité POLITIQUE de créer du lien et de mobiliser tous les acteurs et parties-prenantes du projet RHESSEME de la communauté İDKIDS, au service du bien commun : WE ACT FOR KIDS.

Sur notre **territoire d'origine de Roubaix** et empreint de notre héritage culturel **humaniste et citoyen**, le socle culturel de la communauté İDKIDS s'est bâti à partir de **12 valeurs universelles**, adoptées à l'origine par OKAİDI, marque fondatrice du groupe.

İDKIDS déploie des actions au service du bien grandir de l'enfant, **dans l'ensemble des pays de distribution et de production**, notamment avec ses Partenaires et les populations locales en situation de fragilité. İDKIDS a ainsi créé le **fonds de dotation, İDKIDS FOND' ACTIONS**, qui collabore étroitement avec des **associations et ONG** locales et internationales notamment.

En parallèle, nous organisons et nous développons également des **actions et missions pour une économie plus responsable**, qui agit au service de l'Homme et du bien commun.

Nos différentes marques **tissent des liens** au quotidien avec tous leurs clients **parents, grands-parents, professionnels de la petite enfance** et toutes les personnes relais de notre engagement WE ACT FOR KIDS. Chaque marque développe des produits et des services pour et avec **les enfants**, afin d'éveiller leurs talents, de grandir dans la confiance et de leur permettre d'être responsables et heureux.

İDKIDS attend de ses Partenaires qu'ils portent l'engagement WE ACT FOR KIDS et le transmettent à leurs équipes et Partenaires.



5. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE de la communauté İDKIDS

C'est notre responsabilité ÉCOLOGIQUE d'agir et d'encourager les Collaborateurs, Partenaires et autres parties-prenantes à réduire, remédier ou compenser l'impact de leurs activités sur l'environnement.

L'objectif:

- **sensibiliser et former** les Collaborateurs aux enjeux environnementaux,
- nous employer, en priorité, à rendre nos **produits plus responsables** d'un point de vue environnemental,
- nous développer dans des locaux, entrepôts, magasins, optant pour les solutions **les moins énergivores**,
- former et encourager chacun à une veille permanente des **meilleures pratiques**,
- inciter à labelliser nos innovations, pour singulariser notre **valeur ajoutée**,
- **réduire au maximum nos emballages** et faire en sorte qu'ils soient, à terme, tous **éco-responsables**,
- **optimiser l'impact énergétique** des transports de marchandises, sur l'ensemble de la planète,
- encourager nos Collaborateurs à opter pour des **solutions de mobilité à impact environnemental réduit**, les accompagner en favorisant leur adoption et leur développement ;
- sélectionner et promouvoir les Partenaires, notamment **les fournisseurs, les plus responsables**, dans leurs activités, en matière de gestion environnementale,
- inciter à innover dans une **démarche d'économie circulaire**,
- informer nos clients régulièrement et **en transparence** de nos progrès environnementaux.

6. RESPONSABILITÉ DES MARQUES de la communauté İDKIDS

Elle correspond à notre cœur de MÉTIER : ÉCOUTER les BESOINS essentiels et universels de tous nos CLIENTS

afin d'y répondre professionnellement et durablement par des produits et services qui soient à la fois :

- au service de l'Enfant :
 - éthiques
 - esthétiques
 - pédagogiques
 - économiques
 - pratiques
 - sympathiques
 - ergonomiques
 - technologiques
 - écologiques
- **ET** en cohérence avec la singularité et la promesse de SENS de chaque marque.

Chaque marque de la communauté İDKIDS a une mission singulière qui l'engage à travers LE PRODUIT, ses services, sa communication et sa mise en scène⁹.



⁹Missions des marques page 4

7. RESPONSABILITÉ envers l'ENFANT de la communauté İDKIDS

C'est notre RAISON D'ÊTRE de respecter la personnalité de chaque enfant, de 0 à 12 ans, et de l'accompagner dans ses progrès partout dans le monde.

Chaque marque de la communauté İDKIDS s'engage sur la sécurité de ses produits et leur conformité aux normes en vigueur dans les pays où elle les distribue.

WE ACT FOR KIDS est l'engagement de toute la communauté İDKIDS d'agir pour et avec l'ENFANT au service de son développement intégral :

- éveiller ses diverses intelligences,
- lui permettre de s'épanouir avec bienveillance et empathie pour qu'il prenne confiance en ses potentialités physiques, relationnelles, émotionnelles et intellectuelles.

L'objectif est de l'accompagner pour qu'il soit demain acteur de sa vie, responsable et heureux.

À travers ses marques, la communauté İDKIDS **accompagne les parents et référents éducatifs** de l'Enfant (grands-parents, professionnels de la Petite Enfance...) par des informations et conseils sans cesse alimentés et **mis à jour par un réseau d'experts** : pédopsychiatres, pédiatres, orthophonistes...

MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

PROCÉDURE D'ALERTE

Tout Collaborateur, extérieur ou occasionnel, ou Partenaire de la Communauté İDKIDS peut **exercer un droit d'alerte** s'il rencontre une situation sérieuse et contraire aux principes de cette Charte éthique et/ou aux Codes de conduite associés. Il peut alors contacter une personne de confiance, un manager, un RH Partner ou le Référent Ethique.

En cas de réponse non satisfaisante, il peut également bénéficier d'écoute et de conseils ou **exercer son droit d'alerte via l'adresse mail** « ethicsalert@idkids.com » dont le contenu est pris en charge par un comité d'éthique. Ce dernier est à la fois garant et décisionnaire en dernier ressort.

Tout lanceur d'alerte dénonçant de bonne foi des faits bénéficie de la protection de ses droits et intérêts légitimes. Jusqu'à ce qu'une procédure soit éventuellement engagée, İDKIDS prendra toute mesure possible pour assurer la confidentialité concernant son identité, les faits objets de son signalement, ainsi que des personnes visées par ce signalement.

İDKIDS attend du lanceur d'alerte qu'il présente de manière objective des faits matériellement vérifiables et directement constatés, et, si possible, qu'il apporte des preuves, même partielles, quelles que soient leur forme.

Le lanceur d'alerte est informé par mail dans un délai raisonnable de la réception de son alerte et des suites qui lui sont données. Dans l'hypothèse où aucune suite n'est donnée à cette procédure, İDKIDS s'engage à procéder à la destruction des éléments permettant l'identification de l'auteur du signalement et de la personne visée par le signalement sous un délai maximum de 2 mois.

Dans le cas où une poursuite disciplinaire ou judiciaire est lancée, les données relatives à l'alerte sont conservées jusqu'au terme de la procédure.

Toute personne qui, de mauvaise foi, dénonce un fait en communiquant des informations fausses, trompeuses, ou malveillantes engage sa responsabilité disciplinaire et/ou civile et pénale.

Le traitement de ces données personnelles a fait l'objet d'une démarche de déclaration simplifiée de conformité à l'autorisation unique n°AU-004, cette dernière ayant pour objectif d'encadrer les dispositifs d'alertes professionnelles.

DIFFUSION ET RESPECT DES ENGAGEMENTS EXPOSÉS AU SEIN DE LA CHARTE ÉTHIQUE DE LA COMMUNAUTÉ İDKIDS ET DU CODE DE CONDUITE PARTENAIRES, PAR LES PARTENAIRES, AUPRÈS DE LEURS INTERVENANTS ET/OU SOUS-TRAITANTS.

Le Partenaire s'engage à diffuser les engagements de la présente Charte éthique et du Code de conduite Partenaires lui incombant à l'ensemble des intervenants (salariés, dirigeants, conseils, agents, intérimaires, consultants, etc.) et/ou sous-traitants impliqués directement ou indirectement dans les relations d'affaires entretenues entre le Partenaire et İDKIDS. Dans cette optique, le Partenaire s'engage à ce que ses intervenants et/ou sous-traitants (usines par exemple) respectent en tous points les engagements précités de ladite Charte éthique et du Code précités.



IDKIDS
WE ACT FOR KIDS



www.corporate.idkids.com